

**ABONNEMENTS.**  
 UN AN  
 Canada..... \$3.00  
 Etats-Unis (en or)..... 3.50  
 (payable d'avance.)  
 SIX MOIS  
 Canada..... \$1.50  
 Etats-Unis..... 1.75  
 (payable d'avance.)  
 Vendu dans les dépôts 3 cts.  
 Les frais de poste sont compris dans le  
 trois cas.  
 N. B. — L'abonnement et les frais de  
 poste pour l'Europe et les Etats-Unis son  
 variablement payable d'avance.  
 L'Édition paraît le mardi et le vendredi.  
 Voir notre annonce à la quatrième  
 page.

# LE FRANC-PARLEUR

CREDDI · PROPTEG · QVOD · LOCVTVS · SVR

**TARIF DES ANNONCES.**  
 Première insertion, par ligne, \$0.10  
 Chaque insertion subséquente 0.05  
 Une fois le tarif est accordé pour les  
 annonces longues.  
 Toute correspondance, etc., doit être  
 munie d'une signature responsable.  
**REDACTION.**  
 Les lettres et manuscrits destinés à  
 l'action doivent être adressés  
 M. ADOLPHE OUIMET  
 Rédacteur-en Chef du Journal  
 Le Franc-Parleur.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas  
 rendus.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUIMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN

FEUILLETON DU "FRANC-PARLEUR"

LES DRAMES DE LA MISÈRE

PAR RAOUL DE NAVERY.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XX.

LE RACHAT D'UNE ÂME.

(Suite.)

— Sans nul doute.  
 — Vous ne me comprenez pas, monsieur ; à ces gens que vous avez spoliés, que la misère exaspère et pousse au crime, je veux vous voir restituer leur mince patrimoine... Est-ce que je savais tout cela hier ? On m'a initié à quelques-unes de vos opérations dans un cabaret borgne, entre des bandits qui levaient sur nous leurs couteaux... Alors j'ai compris que j'étais faible, lâche, infâme ! que j'aidais à votre œuvre en me parant de vos dons, que je méritais ma part de malédictions et de mépris ! et que l'anathème soulevé par les scandaleux progrès de votre fortune, m'atteindrait avec justice ! Or, cela, je ne le veux pas, entendez-vous monsieur, je ne le veux pas !  
 — Je comprends parfaitement que la peur causée par de violentes menaces vous ait tourné la tête ; vous me parlez, ma chère, sous l'impression de la terreur ressentie hier ; à peine échappée des mains de misérables dont il sera fait bonne justice, vous me répétez ici leurs propres arguments.  
 — Non, monsieur, je vous apporte ceux de ma conscience.  
 — Et que vous reproche cette conscience ?  
 — Beaucoup de choses.  
 — Elle est trop sévère, et je me montre moins exigeant.  
 — Ne raillez plus, je suis sérieuse.  
 — Commencez alors par me parler raisonnablement. Que voulez-vous ?  
 — Ne pouvant connaître vos affaires, j'en repousse les bénéfices ; ma dot fut modeste, je me contenterai du revenu qu'elle m'assure.  
 — Et vous me couvrez de ridicule pour le moins.  
 — Cela ne vaut-il pas mieux que de vous couvrir d'infamie.  
 — Vous faites abus des grands mots, ce soir.  
 — Ce n'est pas mon habitude, au moins... rendez-moi cette justice. Voici donc ce que je vous propose : Je ne garderai point une voiture dont je suis résolue à ne plus me servir ; la simplicité de nos toilettes nous permettra, à ma fille et à moi, de nous passer de femmes de chambre... J'ai vendu mes diamants...  
 — Sans me prévenir ?  
 — Vous me les avez donnés.  
 — Et qu'avez-vous fait de la somme que vous avez touchée ?  
 — Elle m'a servi à désintéresser quelques actionnaires des Mines du Guadalupe.  
 — Vous êtes folle ! archi-folle ! s'écria le banquier !  
 — Je l'ai été.  
 — Et vous espérez que je céderai à un caprice qui peut jeter de la défaveur sur mon nom, compromettre ma situation ? Ne l'espérez pas ! Je saurai bien triompher de la fantaisie à laquelle vous cédez à cette heure.  
 Mme Montravers se leva.  
 — Si vous aviez à lutter contre une fantaisie, dit-elle, vous pourriez répondre de votre victoire, mais vous lutteriez contre Dieu.  
 — Ainsi, dit M. Montravers, vous avez pris un prêtre pour arbitre entre vous et moi ?  
 — A qui donc pourrais-je soumettre, effacement les troubles de ma conscience ? A qui, pourrais-je crier : « Montrez-moi la lumière, je m'égaré dans la nuit... Donnez-moi du courage, je tombe épuisée sur la route ! Enseignes-moi, consolez-moi, je suis ignorante et mon cœur déborde de sanglots ! Ah ! fit Mme Montravers, je ne vous reproche rien, car je m'en reconnais pas le droit, mais vous avez été pour moi le guide que je devais attendre, l'ami dans lequel mon cœur devait trouver l'appui, la consolation ? Vous m'avez traité en enfant à qui l'on distribue des jouets, en poupée à qui l'on prodigue les ajustements... Vous m'avez oubliée dans un coin de votre hôtel pour courir à vos affaires, à vos plaisirs et à la liberté que vous ne laissez plus à un outrage qu'une preuve de confiance... J'aurais pu devenir une compagne sérieuse, et je me suis faite une reine de la mode, comme vous le dites tout à l'heure ; je donnais l'élan à la coquetterie, je rêvais des costumes et les couturiers travaillaient sous mon inspiration ! Ne voilà-t-il pas un beau triomphe ! Ma fille ! ma fille elle-même, et c'est là

mon remords ! à été élevée à cette école de futilité et de coquetterie... je ne l'ai point aimée comme une mère aime son enfant, mais comme une femme qui se pare d'un bijou nouveau. Eh bien ! en un jour j'ai vu la vérité, la lumière a frappé mes yeux ; je me suis sentie changée presque sans effort, et je viens vous dire : Gardez à vos côtés la femme nouvelle ; n'essayez point d'entraver l'action de la grâce, car la grâce serait la plus forte ; remerciez Dieu qui permet que j'entre dans la voie droite, et que je demande votre salut au prix de mes prières et de mes larmes...  
 — Tout cela est absurde ! fit le banquier, et je m'opposerais de tout mon pouvoir...  
 — Pouvez-vous m'obliger à porter des toilettes dont le luxe me fait horreur ? m'interdirez-vous la prière ?  
 — Je dirai que vous êtes insensée, et je le prouverai ! Votre conduite peut me faire un tort immense. On dira que ma situation est moins bonne qu'elle ne le paraît, que votre changement complet trahit la gêne de ma maison ; vous ruinerez mon crédit, sous prétexte de ne plus ruiner ma bourse.  
 — Voulez-vous faire avec moi une convention loyale ?  
 — Laquelle...  
 — Désormais vous m'initiez à toutes vos affaires... je repousserai les vœux, nous indemniserons ceux que vous avez entraînés dans des spéculations hasardeuses, et dès que j'aurai la certitude que votre fortune est loyalement étayée, que vos profits sont légitimes, je ne refuserai plus de les partager.  
 — Les affaires sont les affaires ! dit le banquier.  
 — C'est-à-dire des choses louches au fond desquelles il ne faut point voir.  
 — Écoutez ! dit le banquier durement, je préférerais un scandale public à ce que vous venez de me proposer... Si vous refusez de représenter, comme par le passé, un des côtés de mon luxe, nous nous séparerons...  
 Mme Montravers baissa la tête.  
 — Que décidez-vous ? demanda le banquier.  
 — Je consulterai Dieu ! répondit la jeune femme.  
 Elle se leva et quitta le cabinet de son mari.  
 Quand elle rentra dans sa chambre elle y trouva Diane très-agitée et lisant un billet qu'elle venait de recevoir.  
 — Qu'est-ce ? demanda Mme Montravers.  
 — Une lettre de Niquel... Crucifix voudrait nous voir avant de mourir.  
 — Allons ! dit Mme Montravers à sa fille, le spectacle de la mort de cette angélique enfant nous reposera des luttes amères de la vie.  
 Toutes deux s'enveloppèrent de manteaux sombres et sortirent.  
 La fille de Niquel ne se trompait point en écrivant les quelques lignes par lesquelles elle appelait à son chevet deux femmes dont l'apparition avait eu dans l'existence de son père une si grande influence.  
 Sa mission, une fois remplie, elle s'en allait sans bruit, comme un flet, d'eau s'écoule sur la mousse, comme un oiseau bat des ailes avant de s'en voler, comme monte une flamme vive et libre vers le ciel.  
 Dans la chambre si pauvre qui servait de logis au ménage de Niquel, le père debout au pied du lit, regardait mourir sa fille, et s'emplissait les yeux et le cœur de ce terrible spectacle.  
 Blottis dans un angle, pressés et formant un seul groupe, les frères et les sœurs de Crucifix gardaient le silence, se demandant ce qui allait se passer dans cette pièce où semblait planer le mystère.  
 La mère, résignée, sans larmes, brisée dans son cœur, mais calme et grande, restait près de la mourante, l'entourant pour la dernière fois de ses bras, sans espérer la réchauffer par sa tendresse.  
 A quelques pas du lit était dressé un autel. Une table couverte d'un linge blanc, des flambeaux allumés, des fleurs, un crucifix de bronze complétaient cette lointaine image du temple dans lequel Crucifix ne pouvait plus aller prier.  
 La malheureuse enfant sentait à toute heure augmenter son martyre. Elle éprouvait de cuisantes douleurs physiques con-

tre lesquelles la science des médecins demeurerait impuissante. Ce n'était point, du reste, de vulgaires ni ordinaires souffrances.  
 Bien que la blancheur de son front restât celle des lis, que ses mains pâles gardassent la transparence de la cire, que ses pieds immobiles fussent froids comme la neige, elle endurait aux pieds, aux mains, au front, au côté d'inéffables douleurs. Il lui semblait qu'une lame acérée ouvrait sa poitrine proche du cœur, que les nerfs de ses mains et de ses pieds se déchiraient sous l'effort des clous et le poids de son corps, et que des aiguilles rougies pénétraient jusqu'à sa cervelle...  
 C'était le Calvaire et son agonie renouvelés pour cette pure enfant qui, par un sublime effort de filial amour, s'était chargée des flutes paternelles.  
 Le médecin à qui Crucifix avait parlé de ses souffrances, se contenta, en hochant la tête, de répondre ce mot élastique : Névrose.  
 Le prêtre, rendu clairvoyant par la foi, regarda Crucifix avec l'expression d'une admiration touchante, et pria les yeux levés au ciel.  
 — Vous allez mourir, dit-il à l'enfant soulevée sur son lit de torture comme si cette attitude la rapprochait déjà du ciel, mais mourir, pour vous, ma fille, c'est mourir débarrassée des langes dans lesquels se débat votre âme, pour vous envoler près des séraphins, vos frères... Ce que vous avez fait, nous ne pouvons ni le conseiller ni le blâmer... Dieu, qui vous inspira cet héroïque sacrifice, se réserve de vous en solder le prix.  
 Les yeux de Crucifix brillaient comme en extase.  
 Elle murmura tout bas des paroles pleines de ferveur, puis, s'arrêtant et étendant une de ses mains vers la porte :  
 — Elles viennent ! dit-elle, elles viennent !  
 Alors une joie nouvelle rayonna dans ses yeux.  
 Diane et sa mère entraient, les bras chargés de bouquets blancs.  
 Toutes deux s'agenouillèrent près du lit de la mourante.  
 — Mademoiselle Diane, dit Crucifix d'une voix à peine distincte, nous nous retrouverons là-haut... Vous aussi, vous mourrez jeune.  
 Mme Montravers attira sa fille dans ses bras.  
 — Oh ! je sais, dit Crucifix, vous ne pensez plus comme jadis, madame... la nuit qui devait être une nuit fatale, une nuit de mort, a été pour tous une nuit de salut... Vous attendiez le trépas, les ténèbres... la lumière d'en haut vous a soudainement éclairées... J'ai voulu vous remercier de ce que vous avez fait pour mon père...  
 — Mon enfant, dit Mme Montravers, je payais seulement une dette en lui restituant les trente mille francs placés sur les Mines du Guadalupe...  
 Niquel s'approcha des deux femmes.  
 — Ainsi, demanda-t-il, vous m'avez pardonné ?  
 — De grand cœur ; je vous dois même de la reconnaissance ; sans vous, peut-être, jamais mes yeux ne se seraient ouverts à la vérité.  
 — Je voudrais embrasser les enfants, dit Crucifix.  
 La mère les enleva dans ses bras et les apporta près du lit.  
 — Je m'en vais, dit Crucifix ; je pars pour cueillir dans les jardins du paradis les roses qui jamais ne se fanent, pour recueillir les fruits mystérieux de l'amour et de l'éternité ; si vous restez sages, bons et doux, vous m'y rejoindrez... Il vous faut oser, le père dont le cœur va saigner, et essayer avec vos larmes, vos larmes de la mère... Rappelez-vous votre sœur Crucifix toute blanche dans sa parure de mort, qui est aussi la parure des fiancés de Jésus !  
 Diane s'approcha rapidement du lit de la malade.  
 — Écoute, lui dit-elle, angélique fille, dont nul ne perdra le souvenir, si tu part pour les noces de l'agneau, je veux de ce jour marquer à ta suite. Quand se ferme sur toi la tombe, le coq va m'ouvrir ses portes... Diane Montravers n'aura pas impunément deviné le prix de tant de sacrifices et admiré tant de vertu. Mon père, poursuivait-elle en se tournant vers l'abbé Bernard, bénissez cette voca-

tion éclose en présence du plus magnifique spectacle qu'il soit donné à l'homme de contempler, celui de la mort d'une enfant qui remonte vers son Créateur enveloppée dans ses voiles d'immoence.  
 — Vous consentez, Madame ? demanda l'abbé Bernard.  
 — Oui, monsieur (A continuer.)  
 Une épisode de la persécution Japonaise.  
 (Suite et fin.)  
 Vers le soir on offrit des aliments à tous : nul n'en accepta. La nuit se passa dans la prière ; chacun pleurait ses péchés et l'on implorait le pardon de ceux que l'on pouvait avoir offensés. Un des prisonniers parvint, avec ses dents, à desserrer ses liens et délia ses compagnons. Presque tous s'indignèrent avec leur propre corde une rigoureuse discipline. Tous les ambassadeurs comme les soldats, s'étaient faits prédateurs, et Paredes donna l'exemple à tous, parlant avec tant d'ouïe et de zèle qu'il en perdit la voix ; et qu'il resta muet jusqu'à l'heure suprême. Tous étaient si pénétrés et enflammés de l'Esprit divin, que les interprètes les invitèrent à modérer leur joie, afin de laisser reposer les prisonniers voisins.  
 Le 3 août, à cinq heures du matin, les officiers de justice vinrent à la prison avec de nombreux soldats ; ils donnèrent de nouveau lecture de la sentence, et séparèrent les treize qui devaient survivre et retourner à Macao. A ceux-ci l'on attacha derrière les épaules des pavillons en blanc ; sur les pavillons des condamnés à mort était la sentence en gros caractères.  
 Les commissaires du chogoun offrirent la vie sauve à qui tomberait, selon l'expression japonaise, c'est-à-dire apostasierait. Tous refusèrent généreusement, et Paredes déclara guéri de ses longues infirmités par la joie d'être condamné pour Jésus-Christ. Benito de Lima Cardoso, soldat, âgé de dix-neuf ans, à qui l'on demandait s'il voulait tomber, répondit :  
 — Oui, mon corps doit tomber, après que la tête en sera détachée, et que sera mon âme envolée au ciel... Un Chinois, nommé Francisco, dit qu'il serait heureux, s'il avait cinquante vies, de les sacrifier pour la foi.  
 Les interprètes insistèrent auprès de chacun, mais sans les émouvoir. Ils offrirent de l'argent aux serviteurs et aux esclaves ; mais ni la convoitise, ni l'amour de la vie, n'arrachèrent un signe de faiblesse à ces âmes véritablement chrétiennes. Une dernière interrogation publique et collective trouva de même les confesseurs invincibles. Les gardes admiraient cet héroïsme, et l'un des interprètes, un renégat, nommé Antonio Carvalho, versait d'abondantes larmes et encourageait en portugais les bienheureux prisonniers, les conjurant de ne pas renier Jésus-Christ.  
 Vers sept heures, le cortège quitta la prison. Les commissaires procédaient, entourés de soldats. Un crieur venait à la suite, proclamant la sentence. Puis les nobles ambassadeurs revêtus de leurs manteaux, mais ayant les mains liées derrière le dos. Enfin les autres prisonniers, la tête découverte, et par dévotion, ayant les pieds nus. Benito de Lima Cardoso n'avait pour se couvrir qu'une chemise et un caleçon d'étoffe blanche, ayant fait l'aumône de ses autres habits. Chacun avait la hart au col et était mené par un satellite. Carvalho, s'adressant à ceux qui devaient survivre, leur dit : — Je me nomme Gonçalo Monteiro, fils d'Antonio Monteiro de Carvalho et de Maria Pinto, et je suis naturel de Meiamrio en Portugal ; je vous prends tous à témoin que je meurs pour Jésus-Christ, et que vous le publiez à Macao. Les trois autres ambassadeurs chargèrent d'un pareil message.  
 Aucun désordre, aucune injure, aucune irrévérence ne troublèrent le trajet de la prison au lieu de la justice. On laissa même aux vaillants confesseurs la liberté d'adresser la parole au peuple et de glorifier Jésus-Christ. La voix de Manoël Alvarez, le maître du navire, se faisait entendre au-dessus du bruit populaire et du cliquetis des armes. Quelques-uns méditaient profondément ; d'autres priaient ou récitait le chapelet.  
 A neuf heures, on atteignit le mont des Martyrs, sanctifié par tant d'holocaustes.

tes. Les confesseurs se prosterneront et baisseront le sol que leur sang allait arroser. On les disposa sur un demi-cercle, en trois rangs : au premier rang, les ambassadeurs et les Portugais, au deuxième, les restes des victimes, et au troisième, à quelques pas d'intervalle, sur une éminence, les treize réservés. Un concours infini de peuple avait occupé la plage et les hauteurs ; on eût dit que tout le Japon voulait contempler ce solennel et immense holocauste. Alors Manoël Alvarez, qui prêchait au peuple et qui encourageait ses compagnons se montrant à cette heure suprême plus théologien que pilote, ayant aperçu dans la seconde ligne son serviteur Manoël de race Balalla, jeune homme de seize ans, l'appela par son nom et le fit placer devant lui : — Mon fils, lui dit-il, je désire à ta tête votre salut éternel, que je veux vous voir expirer devant mes yeux et me précéder à la gloire. Et l'enfant fut ainsi qu'Alvarez avait désiré.  
 En peu d'instants, et presque à la fois, les épées des bourreaux eurent fait leur office, et en abattant les têtes, séparèrent les âmes immortelles d'avec les corps terrestres. Un seul bourreau donna la mort aux quatre ambassadeurs, à Carvalho d'abord, puis à Paiva, Paredes et Pacheco. Celui-ci, très-puissant de corps et de forte encolure, ne fut décollé qu'au troisième coup.  
 Cette immolation glorieuse confondit les païens et remplit de consolation les Japonais fidèles. Soixante-et-un chrétiens, de dix-sept nations différentes et de tous les âges, et puis les vieillards jusqu'à un jeune homme enfant de huit ans à peine, venaient d'être martyrisés pour Jésus-Christ. Il s'y trouvait des esclaves et des serviteurs, au nombre de vingt-neuf, et l'on vit bien l'efficacité surhumaine de la grâce, dans la constance et le zèle qui les animait tous, sans que la condition secondaire et l'obligation morale moins étroite, ou bien l'esprit pusillanime engendré par la servitude, eût amoindri leur courage et les eût inclinés à se rendre.  
 Les Missions Catholiques.  
 L'Univers du 9 août contient, sous la signature de M. Aibert, une correspondance de New-York, en date du 15 juillet, de laquelle nous détachons ce qui suit :  
 Depuis quelques mois l'Amérique n'est que l'écho de l'Europe, l'écho de vos agitations et de vos luttes. Si l'écho était fidèle, passe encore ; mais il ne l'est pas : il répète la voix des Gambetta et des commandants, il reproduit les tartines d'About et de consorts ; mais la parole des défenseurs de la pauvre France catholique reste muette, les écrits des hommes courageux qui tendent un effort peut-être suprême, pour arracher la patrie au radicalisme et à la ruine sont mis de côté ou supprimés. Par contre, une nuée de correspondants, ignorants du caractère et des besoins de la société française, ne cessent d'envoyer des rapports et des appréciations stupides et malfaisantes, de sorte que l'Amérique est complètement déorientée et incapable de juger la situation.  
 J'apprends que le gouvernement français vient d'interdire l'entrée du Courrier des Etats-Unis en France ; jamais mesure n'a été mieux justifiée ; car ce journal, autrefois conservateur et même impérialiste, s'est fait ici l'écho des About et de Sarcy ; personne n'a aidé plus que lui à égarer l'opinion de ce pays ; et c'est une mesure de salut public, à la veille d'une bataille électorale qui doit décider des destinées de la France, de supprimer les causes permanentes du mensonge et de l'immoralité.  
 Les Américains victimes du suffrage universel et des politiciens, devraient mieux comprendre la peste qui tue la France, et l'entraîne nécessairement vers l'abîme. On ne doit pas transiger avec la Révolution, pas plus qu'avec le soi-disant libéralisme politique. Préférer faire chanter son air à cet orgue de Barbarie qu'on appelle le suffrage universel est chose habile peut-être, mais ce n'est ni sincère ni sûr. Le pot électoral, comme l'a très bien appelé M. Louis Veuillot, est une urne infidèle et cent fois déshonorée ; il faut la supprimer ; la raffoloter serait oïx. Si Alexandre s'était obstiné à vouloir dénouer le nœud gordien, il y aurait perdu son temps et usé ses doigts inutilement : sa bonne épée le trancha

tes. Les confesseurs se prosterneront et baisseront le sol que leur sang allait arroser. On les disposa sur un demi-cercle, en trois rangs : au premier rang, les ambassadeurs et les Portugais, au deuxième, les restes des victimes, et au troisième, à quelques pas d'intervalle, sur une éminence, les treize réservés. Un concours infini de peuple avait occupé la plage et les hauteurs ; on eût dit que tout le Japon voulait contempler ce solennel et immense holocauste. Alors Manoël Alvarez, qui prêchait au peuple et qui encourageait ses compagnons se montrant à cette heure suprême plus théologien que pilote, ayant aperçu dans la seconde ligne son serviteur Manoël de race Balalla, jeune homme de seize ans, l'appela par son nom et le fit placer devant lui : — Mon fils, lui dit-il, je désire à ta tête votre salut éternel, que je veux vous voir expirer devant mes yeux et me précéder à la gloire. Et l'enfant fut ainsi qu'Alvarez avait désiré.  
 En peu d'instants, et presque à la fois, les épées des bourreaux eurent fait leur office, et en abattant les têtes, séparèrent les âmes immortelles d'avec les corps terrestres. Un seul bourreau donna la mort aux quatre ambassadeurs, à Carvalho d'abord, puis à Paiva, Paredes et Pacheco. Celui-ci, très-puissant de corps et de forte encolure, ne fut décollé qu'au troisième coup.  
 Cette immolation glorieuse confondit les païens et remplit de consolation les Japonais fidèles. Soixante-et-un chrétiens, de dix-sept nations différentes et de tous les âges, et puis les vieillards jusqu'à un jeune homme enfant de huit ans à peine, venaient d'être martyrisés pour Jésus-Christ. Il s'y trouvait des esclaves et des serviteurs, au nombre de vingt-neuf, et l'on vit bien l'efficacité surhumaine de la grâce, dans la constance et le zèle qui les animait tous, sans que la condition secondaire et l'obligation morale moins étroite, ou bien l'esprit pusillanime engendré par la servitude, eût amoindri leur courage et les eût inclinés à se rendre.  
 Les Missions Catholiques.  
 L'Univers du 9 août contient, sous la signature de M. Aibert, une correspondance de New-York, en date du 15 juillet, de laquelle nous détachons ce qui suit :  
 Depuis quelques mois l'Amérique n'est que l'écho de l'Europe, l'écho de vos agitations et de vos luttes. Si l'écho était fidèle, passe encore ; mais il ne l'est pas : il répète la voix des Gambetta et des commandants, il reproduit les tartines d'About et de consorts ; mais la parole des défenseurs de la pauvre France catholique reste muette, les écrits des hommes courageux qui tendent un effort peut-être suprême, pour arracher la patrie au radicalisme et à la ruine sont mis de côté ou supprimés. Par contre, une nuée de correspondants, ignorants du caractère et des besoins de la société française, ne cessent d'envoyer des rapports et des appréciations stupides et malfaisantes, de sorte que l'Amérique est complètement déorientée et incapable de juger la situation.  
 J'apprends que le gouvernement français vient d'interdire l'entrée du Courrier des Etats-Unis en France ; jamais mesure n'a été mieux justifiée ; car ce journal, autrefois conservateur et même impérialiste, s'est fait ici l'écho des About et de Sarcy ; personne n'a aidé plus que lui à égarer l'opinion de ce pays ; et c'est une mesure de salut public, à la veille d'une bataille électorale qui doit décider des destinées de la France, de supprimer les causes permanentes du mensonge et de l'immoralité.  
 Les Américains victimes du suffrage universel et des politiciens, devraient mieux comprendre la peste qui tue la France, et l'entraîne nécessairement vers l'abîme. On ne doit pas transiger avec la Révolution, pas plus qu'avec le soi-disant libéralisme politique. Préférer faire chanter son air à cet orgue de Barbarie qu'on appelle le suffrage universel est chose habile peut-être, mais ce n'est ni sincère ni sûr. Le pot électoral, comme l'a très bien appelé M. Louis Veuillot, est une urne infidèle et cent fois déshonorée ; il faut la supprimer ; la raffoloter serait oïx. Si Alexandre s'était obstiné à vouloir dénouer le nœud gordien, il y aurait perdu son temps et usé ses doigts inutilement : sa bonne épée le trancha

sans efforts et en un rien de temps. Là seulement est le salut, amis : supprimez la bête ridicule et nuisible ; renvoyez vos politiciens dans leurs trous maçonniques, et tenez vous fermes.

Lorsque je vois la rage de vos républicains contre la religion, et la déclaration de guerre que votre fou furieux a faite à la tribune contre le clergé catholique, je ne puis m'empêcher de comparer leur conduite avec celle de nos républicains, sur les traces desquels ils prétendent marcher. Il faut qu'ils soient bien ignorants des choses d'Amérique pour les invoquer à leur appui.

Nous possédons à New-York une Société qui s'intitule : "New-York historical Society"; les membres de ce corps distingué appartiennent aux familles les plus anciennes et les plus honorables des Etats-Unis. Je dois même ajouter qu'ils sont considérés comme les protestants les plus éclairés du pays. Cependant, dernièrement voulant donner une plus grande solennité à leur réunion annuelle, ils ont invité pour prononcer le discours de circonstance qui ? Un jésuite ! Le Révérend Père Dealy n'en est pas à son coup d'essai ; il a déjà prouvé plusieurs fois aux américains ce que la science doit à cette compagnie de Jésus si calomniée.

Cette fois, il a choisi pour sujet de son discours la vie du cardinal Ximènes. Il s'est surtout attaché à montrer la part que le grand homme d'Etat avait eu à la découverte de l'Amérique, comme l'ami constant et le protecteur de Christophe Colomb, et, s'arrêtant devant cette grande figure, il a montré que le catholicisme et la propagation de la foi avaient été le but principal et le grand instigateur de cette découverte incomparable du continent américain. L'intropide orateur n'a pas reculé devant les pérorations dont il savait que la plupart de ses auditeurs sont animés au sujet de la fameuse bulle d'Alexandre VI. Il a démontré par des faits historiques, que longtemps avant cette époque, les peuples et les rois reconnaissaient l'autorité du souverain Pontife dans le domaine temporel, et étaient heureux de se soumettre à sa décision.

Les uns et les autres ont maintenant répudié cette confiance et ne s'en trouvent pas mieux.

Passant ensuite à une question brûlante celle des Indiens, il a prouvé que ces misérables tribus, persécutées cruellement d'abord par les Espagnols, comme elles l'ont été plus tard par les Anglais et comme elles le sont encore par les Yankees, n'avaient trouvé d'amis que parmi les catholiques ; les missionnaires seuls ont été leurs amis et se sont interposés entre les bourreaux et les victimes. Ce sera un merveilleuse histoire que celle qui étalera au jour les actions héroïques de ces milliers d'apôtres qui ont sacrifié leur vie pour ces malheureuses peuplades, depuis Las Casas jusqu'à don Iaidro Robot, et nous devrions dire jusqu'à ce que le dernier des Indiens ait disparu.

Le discours du père Dealy est un événement, non-seulement à cause du talent de l'orateur, mais surtout à cause de son caractère, du nom de la Société à laquelle il appartient et de la société à laquelle il s'adressait.

Que restera-t-il à la fin de siècle, des célèbres cataractes du Niagara ? Déjà la masse énorme et la rapidité des eaux qui entraînent sans cesse des rochers ont fait reculer la grande cataracte à 155 pieds au-dessus de l'endroit qu'elle occupait il y a un demi siècle.

La violence du courant a emporté, le mois dernier, tout ce que restait du "Table Rock." On n'en voit plus le moindre vestige.

Ce "Table Rock," si connu des touristes, était une grande saillie rocheuse qui s'avancait de 60 à 60 pieds au-dessus du gouffre sur la rive canadienne près de la chute du Fer à Cheval (Horse Shoe Fall). On y jouissait d'un coup d'œil magnifique, et on pouvait lire environ 4,000 noms gravés dans plus d'un siècle par des visiteurs de tout pays.

En 1818, en 1829, en 1850 d'énormes blocs s'étaient détachés avec un fracas épouvantable ; en 1829, le choc fut si violent que l'on crut à un tremblement de terre, l'éboulement se produisit environ un demi siècle. On évaluait à un poids de 60 tonnes la masse de rochers qui vient de rouler au fond de la cataracte, où une grande quantité d'arbres a été également entraînée. Cet accident était, du reste, révé depuis longtemps, car les eaux minaient chaque jour davantage la partie de la rive canadienne située au-dessous du "Table Rock."

JOLLETTE.—On lit dans la Gazette de Joliette : Les assises criminelles qui vont s'ouvrir samedi prochain prendront connaissance de crimes encore inconnus dans ce district. Chaque jour l'écorce se charge de plus en plus, et lundi encore, il a été amené de l'Annonciation une jeune femme qui avait failli assassiner un homme. Aujourd'hui il y a dans la prison de Joliette, ou sous cautionnement, sept personnes qui attendent leur procès. Le terme devra durer au moins huit jours.

LE FRANC-PARLEUR.

Vendredi, le 31 Août 1877



Abonnés Arriérés.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous faisons de nouveau appel à nos abonnés arriérés d'une année ou plus à notre journal. Ils doivent parfaitement savoir que les frais encourus pour la publication d'un journal sont loin d'être rémunératifs. Il n'est pas nécessaire que nous subsidions les frais de l'envoi de comptes, puisque chaque abonné peut lui-même voir, en jetant les yeux sur l'adresse imprimée sur chaque numéro du journal, le montant qu'il nous doit, la date jusqu'où il a payé étant marquée en toute lettre au bas de son nom.

Avis aux Abonnés.

Les règlements suivants ont été unanimement adoptés par l'Association de la Presse de la Province de Québec :

1°. Après le premier de novembre prochain, 1876, l'abonnement à tous les journaux sera payable strictement d'avance, et aussitôt que le terme pour lequel le journal est payé, sera expiré, l'envoi en sera suspendu à ceux qui n'auront point renouvelé leur abonnement en payant d'avance.

2°. L'abonnement à tous les journaux datera du premier ou du quinze de chaque mois, et les éditeurs pourront, à leur choix, envoyer aux abonnés les numéros en arrière, de manière à donner effet à cette règle.

M. A. Coeyras, 4, Rue la Tacherie, à Paris, le seul formateur de nos Annonces Parisiennes. C'est à M. A. Coeyras que doivent s'adresser messieurs les Annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Dr. guerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, etc.

Aucune Annonce, rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories, pourrait être acceptée par nous en dehors de M. A. Coeyras.

Témoignage de respect filial.

Le clergé du Diocèse de Montréal après la retraite ecclésiastique annuelle, a envoyé un télégramme à Sa Grandeur Mgr. Bourget pour lui marquer leurs sentiments d'affection et lui prouver qu'ils n'ont pas perdu le souvenir de ses bienfaits et de sa sollicitude paternelle.

Sa Grandeur leur a répondu par lettre. On a bien voulu nous communiquer le télégramme envoyé et la réponse reçue, et c'est avec plaisir que nous les publions.

A Sa Grandeur Monseigneur Ig. Bourget, archevêque de Martianopolis.

« Les curés du diocèse de Montréal, avant de se séparer après leur retraite, prient Votre Grandeur de leur bénir et de leur permettre de lui offrir l'hommage de leur respectueux attachement et de leur sincère et vive gratitude. »

Par I. GRAVEL, Ptre., V. F. Montréal, 28 Août 1877.

(Réponse.) Sault-au-Récollet, 28 Août 1877.

« Cher Monsieur, Je reçois le télégramme des prêtres en retraite trop tard pour que j'y puisse répondre par le télégraphe. »

« Ce télégramme ne m'était pas dû, aussi, étiez-vous loin de m'y attendre. En conséquence, je n'y suis que plus sensible. »

« J'en conclus que je n'ai pas été oublié dans les prières des retraitants. Ce dont je m'accorde beaucoup à cause du grand besoin que j'en ai. »

« Je n'ai pas manqué de m'associer à tous leurs exercices spirituels, en m'appropriant les paroles du prophète : Parsiceps ego cum omnium timentium te. Puisant toutes ces prières réunies dissi-per tous les brouillards et pacifier les esprits ! »

« Dans ce ferme espoir, je demeure de tous les retraitants, et de vous particulièrement, qui avec bien voulu vous faire

leur écho, le très-humble et dévoué serviteur.

Mgr. Arch. de Martianopolis. M. I. GRAVEL, Ptre.

MANITOBA. — Nous reproduisons du "Mât" l'adresse présentée à Lord Dufferin, par Mgr. Taché au nom de son clergé et la réponse faite à cette adresse par le gouverneur.

A Son Excellence le Comte Dufferin, Gouverneur-Général du Canada.

Qu'il plaise à votre Excellence,

La visite du représentant immédiat de notre Auguste Souveraine remplit le peuple de Manitoba d'une vive et sincère allégresse. Cette joie est partagée par l'Archevêque et le clergé catholique de cette province, qui prient Votre Excellence d'en agréer la faible expression.

Une des missions du clergé, c'est d'instruire le peuple de l'obligation qui incombe à tous d'honorer et respecter l'autorité légitime. Cette mission, nous l'accomplissons, Milord ; Votre Excellence n'en doute pas ; nous sommes heureux de joindre l'exemple au précepte.

Votre Excellence n'est point étrangère à l'histoire de notre pays ; Elle sait que le clergé catholique s'est rangé parmi les hardis découvreurs qui les premiers ont pénétrés dans Manitoba et les immenses territoires du Nord, le même clergé a fait sa large part dans l'œuvre civilisatrice qui a prédisposé les aborigènes de ces contrées, ainsi que les colons, au respect et à l'attachement que tous témoignent à la couronne d'Angleterre.

Vous connaissez trop bien, Milord, le peuple du Canada, pour qu'il soit nécessaire de dire que le groupe national auquel nous appartenons se flatte avec raison de ne le céder à aucun autre dans l'accomplissement des devoirs que lui impose sa condition de sujet britannique.

Dans plusieurs circonstances, Votre Excellence a bien voulu reconnaître publiquement, ces dispositions. Vos honorables appréciations s'unissent à nos convictions pour dire que le sang qui coule dans nos veines, n'est point un obstacle aux sentiments de loyauté qui doivent caractériser tous les sujets de notre bien aimée Souveraine.

Recevez, Excellence, l'assurance du respect, du dévouement et de l'obéissance parfaite qui nous animent envers Son Auguste Majesté la Reine et celui qu'Elle a si bien choisi pour la représenter.

Nous vous sommes très-reconnaissant Milord, pour l'honneur que vous nous faites aujourd'hui, et pour l'encouragement que vous avez donné au Collège de St. Boniface pour l'octroi des médailles d'honneur que les élèves de cette institution doivent à la libéralité de Votre Excellence.

Vous êtes, Vous Milord, le Représentant de l'autorité de la Souveraine, mais je ne vous étonnerai certainement pas en ajoutant que la comtesse, est Elle, la Représentante des qualités éminentes qui distinguent Sa Gracieuse Majesté comme femme et comme mère. C'est assez dire combien nous apprécions la visite de Votre Excellence. Milady, et nous vous prions de vouloir bien, ainsi que votre noble Epoux, agréer les hommages respectueux de l'Archevêque et du clergé de St. Boniface.

Son Excellence répondit en anglais ; nous traduisons :

Monseigneur et messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est avec un grand plaisir que je me vois enfin dans les limites de la juridiction de Votre Grâce et dans le voisinage de ces lieux où vous et votre clergé avez pendant tant d'années poursuivi votre tâche sacrée.

Votre Grâce, j'en suis persuadé, n'est pas sans avoir combien je sais comprendre et apprécier jusqu'à quel point le clergé catholique du Canada a contribué au progrès de la civilisation depuis le commencement jusqu'à aujourd'hui dans toute l'étendue de la Puissance de Sa Majesté ; et peut-être n'y a-t-il pas de pays où les travaux des missionnaires catholiques pour la civilisation soient plus remarquables et aient laissé sur le sol une empreinte plus frappante qu'ici, dans Manitoba.

Plus d'une fois avant aujourd'hui ça été pour moi un devoir bien doux de rendre témoignage à la constante loyauté et au dévouement que vous et vos frères avez montrés pour la cause du gouvernement et de l'ordre ; les bons sentiments et l'entente patriotique que je vois régner en cette province, prouvent incontestablement l'esprit de charité et de sympathie qui anime Votre Seigneurie ainsi que son clergé envers toutes les classes de vos concitoyens.

Pour moi personnellement c'est un grand bonheur de visiter le théâtre des travaux d'un homme pour qui j'entrevois une amitié et une estime aussi sincères que celles que je ressens pour Votre Grâce, et de voir de mes yeux l'excellent résultat de vos intéressants travaux et de votre infatigable abnégation et dévouement aux intérêts de votre troupeau. J'ai confiance que la Pro-

vidence de Dieu fera en sorte que vos ouailles ainsi que tout le pays aient encore longtemps à bénéficier de votre administration. Permettez-moi d'assurer Votre Grâce et le clergé de votre diocèse que nous sommes, Lady Dufferin et moi, reconnaissant pour la bonne et cordiale bienvenue que vous nous avez préparé.

A nos bons habitants et artisans du Canada.

(Suite.)

Des Elections.

Il y aura toujours des exceptions, ici et là qui ne feront que confirmer la règle générale. Dans notre Canada, les partis ont toujours été bien tranchés, sauf à une époque. Le clergé et les bons citoyens ont toujours été unis et un drapeau protestant ne peut se vanter ni de les avoir vaincus, ni de les avoir vu rebeller. L'époque de 37 est un jour malheureux de notre histoire. Les rebelles ne furent pas alors de notre parti. Nous étions persécutés, c'est vrai, mais O'Connell aurait dû nous servir d'exemple. Il y avait un moyen légitime de conquérir nos droits, moyen infaillible—celui de rester dans les limites de la loi évangélique.

Alors, point de sang versé, point de déportés, point de veuves, point de larmes, mais surtout point d'animosité contre ces prêtres qui n'étaient pas patriotes, qui ne connaissaient que les choses de la Sacrifice. Qu'ils sont lâches et ingrats ceux qui accusent le clergé de manquer de patriotisme ! Les premiers chrétiens ne favorisèrent jamais les rebelles même contre leurs oppresseurs. Ils savaient donner leur sang pour l'état comme pour la religion et par leur prière, on a vu des soldats obtenir des miracles pour le soulagement de l'armée d'un empereur tyrannique. Le beau dévouement du clergé attirera les sympathies de l'Angleterre et on élargit nos franchises. Les cœurs échauffés se calmèrent, s'unirent au clergé dans lequel ils comprennent qu'on ne pouvait rien, et tous ensemble, ils devinrent un parti puissant. Ils se forma aussi à côté une clique, laquelle garda toujours une dent contre le clergé, qu'ils ne croient point patriotes, et ils devront mourir sans le croire. Papineau fut le premier qui sema la division parmi la race française du Bas-Canada, jusqu'alors marchant toute ensemble comme un seul homme. O'Connell rassemble, Papineau désunit, et je n'ai jamais compris pourquoi quel un voulait l'appeler le libérateur. Il sema le germe de la discorde parmi nous, et si les étrangers nous trouvent si divisés sur des droits qui touchent à la fibre la plus intime du patriotisme, c'est Papineau qui en est cause. Si on doit juger un homme par ses actes, on peut dire de lui que jamais homme n'aima moins son pays, puisqu'il chercha à le tourner contre le plus grand soutien de notre nationalité ; le clergé, comme l'histoire le démontre. Il chercha un remède à une plaie sociale, dans une coupe de poison qu'il présente à ses compatriotes. En 1871 j'ai attendu dire à Cartier : c'est par patriotisme que j'ai combattu le parti Papineau, car s'il eût triomphé il n'y aurait plus un canadien-français dans la Province de Québec.

En effet, son chef n'est pas mort en Canadien.—Je ne crois plus à rien, dit-il, à Mr. Bourrassa, curé de Papineauville, —il mourut quelques minutes après avoir proféré ces paroles, préparé à la mort, à peu près comme l'était son cheval qui, lui aussi, ne croyait à rien, et le même champ recouvre leurs dépouilles. Terrible châtiement qu'il n'est attiré par une opposition constante aux vœux du clergé. Sa dernière parole publique fut sous les voûtes de l'Institut-Canadien de Montréal, mais elle n'était pas assez forte pour retentir au dehors. Elle se perdit dans les égoûts du Pays ; journal de triste mémoire. On n'osait plus prononcer son nom ; on voyait qu'il avait voulu saper les fondements de notre nationalité française, que la première tache dans l'histoire de notre pays commençait par le nom de Papineau. Mgr. Plessis est le plus grand patriote canadien que notre histoire ait enregistré et le Canada est encore à lui bâtir un monument. Il combattit pour les droits absolus de l'Eglise Romaine, et Mgr. Bourget acheva le combat, par une victoire éclatante—les deux noms méritent une longue page dans l'histoire. Mais laissons à Papineau qui sera d'ailleurs bientôt oublié. Je n'ai fait cette digression que pour vous montrer que ce n'est qu'un au clergé catholique qu'on a mérité de rester immortel comme lui.

Pour vous montrer la puissance du clergé dans la province de Québec, nous nous bornerons à dire que son parti politique, quelque puissant qu'il soit, tombe dès que cet appui lui est refusé. Puisque le calme est fait, parlons avec calme d'un jour d'orage. Le clergé qui veille sur les droits religieux de son peuple, paraît un jour pensif. L'horizon se faisait de plus en plus sombre sur notre pays. Les élections m'étaient n-

plus ni moins qu'une école d'immoralité. Les élections n'étaient contestables que pour la forme, celui qui était élu, y restait ; de là, per fas et ne fas, il fallait aller au but, on s'y rendait au détriment de la santé publique. Il y avait un malaise général. Dans le moment, un évêque réclamait des droits qu'un membre catholique aurait dû s'empresser d'accorder. On refuse pour la première fois depuis la cession du pays, l'évêque et le ministre catholiques sont en conflit. On prend fait et cause pour Pierre. Un soi-disant libérateur se présente, il porte un beau drapeau. Rien contre notre sainte religion, qui est infaillible, mais réforme dans notre gouvernement. Il y eut un élan admirable, surtout parmi l'ardente jeunesse. Quelques vieillards hochaient la tête et disaient qu'ils entrevoyaient les oreilles. Peu importe, on est canadien et on aime à se fier aux gens. Grand Dieu ! Quelle déception ! Celui qui naguères encore sortait toute son éloquence pour confondre des mécréants va leur présenter l'encre et le bœuf avec respect l'écurante bave qui sort de leur bouche. Tous les libres-penseurs se joignent à lui, le dépassent bientôt, et lui en arrière leur cri : Que j'ai hâte d'être vos égaux, en attendant, permettez-moi de vous servir de marche-pied. Les tendances du parti étaient trop bien dessinées pour recevoir l'appui du clergé, qui, comme la sentinelle fidèle, avait écouté jusque-là dans le silence, tous les murmures, tous les chuchotements que faisait entendre le souffle national. Mais, un parti qui reçoit l'appui des Guibordeux, ne sera jamais national, tant que la nation n'aura pas la gale. Comme Pie IX a recommandé la charité aux Ultramontains, je veux bien ne pas les froisser outre-mesure en les mettant tous sous le pied. Il nous est pénible de voir des jeunes gens aux allures franches, nationales, canadiens jusqu'au bout des ongles, catholiques jusqu'à la mort, faire ainsi fausse route en se mettant en opposition avec le clergé. Quelques-uns, disons-le pour leur honneur, se sont retirés de la lutte, ne voulant pas perdre leur prestige en relevant la tête contre ceux qui ont fait le Canada grand. Mr. Jetté et David, etc., etc., reviendront, il y a, je crois, trop de noblesse dans leur caractère, trop d'amour pour la patrie, pour recevoir longtemps les caresses et les éloges des Guibordeux, sans que leur cœur ne vienne à se soulever sous l'action putride de l'haléine de telles bêtes puantes.

Ils disent qu'ils veulent le bonheur de notre pays. Comme je suis en dehors de tout parti politique, je ne suis pas aveuglé par les préjugés, et je crois à leur sincérité, n'en déplaise à mes amis. Mais alors, pourquoi vouloir élever notre Canada sur l'appui de tels hommes dont l'histoire n'écrit les noms qu'en versant une larme et en rougissant pour sa Province. La colombe va-t-elle demander au vautour de protéger son nid contre les éventualités du sort ? Comment c'est avec l'aide de fratricides que vous voulez devenir un grand peuple. Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es ; si vous voulez connaître un bon parti, mes bons habitants, faites attention à ceux qu'il fréquente. J'en ai dit assez pour vous faire connaître que vous ne devez jamais donner votre appui à un parti qui redoute l'action du clergé. Comme c'est une matière inépuisable, cette politique, tirons une autre touche sur le même sujet.

Des Elections.

Le temps de l'élection est arrivé. Deux candidats sont sur les rangs. Vous êtes à la porte de l'Eglise, ils parlent des heures durant. Tous deux disent qu'ils aiment leur patrie—tous deux versent des larmes, « rien qu'à la vue du clocher de cette église, qui leur rappelle les douces émotions de leur première communion » — et d'entendre des îres dours, généralement on applaudit. L'orateur a été applaudi—qu'il lui donne le droit de parler sur tout. Il se dit votre représentant, c'est-à-dire, qu'il va en chambre pour représenter vos personnes, dire et faire ce que vous direz et feriez vous-mêmes. Pourquoi donc, pendant qu'il parle, cherche-t-il à vous faire penser comme lui, tandis que c'est lui qui devrait penser comme vous. Vous n'avez pas d'ordre, mes bons habitants, à recevoir de tous ces petits claque-dents de tribune ils se présentent pour écouter les vôtres et les porter à la chambre. Ainsi donc, le meilleur moyen de bien faire une élection, n'est pas de orier à la porte d'une église, oui, c'est vrai ; non, ce n'est pas vrai, mais de s'assembler en l'absence du candidat, de demander à son curé d'être de la partie et là de noter sur le papier les ordres que vous avez à donner à celui qui veut aller parler pour vous en chambre. Nous, soulagés, voulons que nos frères du Nouveau-Brunswick aient leurs écoles comme nous, que notre clergé soit libre de dire ce qu'il voudra en chaire sans que Lafamme n'y mette le nez, que tous ceux qui font partie des sociétés secrètes soient exclus des charges publiques ; nous voulons que tous les enfants soient forcés d'aller à l'école jusqu'à ce qu'ils sachent lire et écrire, à moins que, vu l'idiotisme de quel-

ques-uns, ceux-ci soient déclarés exemptés de cette loi par l'Inspecteur des Ecoles. Comme nos garçons et nos filles nous ruinent à cause de leur amour du luxe, nous voulons qu'il y ait une loi qui ordonne aux cultivateurs d'utiliser leur belle étoffe du pays et leur toile pour se vêtir.

En considérant que les procès sont la ruine de notre Canada, et sont cause que chaque mois dix à quinze familles laissent leur patrie, nous voulons une loi qui oblige les avocats à payer de leur propre bourse tous les frais d'un procès perdu par défaut de formalité légale, trouvant bien juste que, comme la loi ne nous permet pas de nous défendre nous-mêmes, elle force celui qu'elle nous oblige de prendre, à payer les conséquences de son ignorance, et en cela nous sommes nés par un principe de charité voulant sauver du feu de l'enfer un grand nombre que l'ignorance et le désir du gain jettent chaque jour.

De plus nous voulons que les médecins qui sont surpris ivres, paient \$200 d'amende, et qu'ils aient à subir un examen rigoureux la 5ième et la 10ième année après leur réception.

Enfin, considérant que les blasphèmes injurient Dieu et qu'ils sont cause de tant de mauvaises récoltes dans le pays, nous voulons qu'il y ait une loi qui oblige un blasphémateur récidif à avoir la langue percée d'un fer rouge, que ceux qui ne font pas de Pâques, seront obligés par une loi à porter sur leurs épaules cette inscription : Attention ! J'ai la gale. Je m'arrête ici—il y a bien d'autres choses que vous pourriez demander : des chemins, des ponts, etc., etc. Vous adresserez le tout à un candidat en qui vous avez confiance et vous demanderez une réponse, c'est à sa réponse que vous verrez s'il est sincère quand il vous dit : à la vue de ce clocher qui me rappelle les douces émotions de ma 1ère Communion.

Celui qui sera prêt à représenter vos idées en chambre, méritera vos suffrages.

Je vous défend bien de refuser un protestant qui vous promettra publiquement toutes ces choses ou autres semblables, car alors, comme homme public, il serait catholique en exécutant un mandat catholique. Ceux qui nous accusent d'intolérance, sont bien plus fanatiques que nous, bons habitants catholiques, assez longtemps vous avez écouté des charlatans politiques qui ne respectent pas plus la religion que des pétroleux ou que des Lafamme. Ne cédez point vos droits—ce n'est pas à vous à recevoir leur programme, mais bien à eux à venir vous dire : Quel programme me donnez-vous à suivre, je m'en vais à Ottawa ou à Québec pour dire au gouvernement ce que vous désirez lui faire connaître sur vos besoins de toutes sortes, parlez, Mr. les habitants, je vous écoute.

Si je vous défends d'accepter le 1er venu, il faut bien se garder de croire qu'il n'y a que dans notre comté qu'on puisse trouver un membre. Il y en a qui vont en chambre pour être une machine à voter, et souvent si un ami ne leur disait pas ce que veut dire le bill sur lequel ils ont à se prononcer, ils seraient bien en peine de le dire. Nous avons dans notre province des hommes très-instruits qui peuvent nous représenter dignement, nous avons des avocats honnêtes, généreux, vous envoyez un membre pour faire des lois, ceux-ci rédigent bien celles que vous leur donnerez à faire. J'ai vu un homme qui aurait rendu grand le nom canadien, se faire battre par une machine patente pour voter, et cela parce qu'il n'était pas du comté.

Choisissez un homme qui représente vos opinions en chambre, mais choisissez-le habile, respectable, un homme qui fasse honneur au Canada qu'il aime de tout son cœur, qui se fasse un plaisir d'aller rendre visite à votre curé, d'être son ami ; en un mot, un homme qui aimerait mieux rentrer 5 pieds sous terre, plutôt que d'être marqué au front de ce stigmate ignominieux. L'avocat de l'exécuteur Guibord dont le souvenir non-seulement vous fait frémir et vous porte à faire le signe de la croix comme pour vous débarrasser d'un fantôme qui vous obsède. Grand Dieu ! Quel monstre ! ! ! qu'un eutémunié ! ! !

Et se suspendu par un fil au-dessus d'un abîme et avoir un tonnerre au-dessus de sa tête ! et encore, on rit, on s'amuse, on fête, etc., etc., que dis-je, des habitants, oui, des habitants—les ours plats, les aident à rire, à s'amuser, à fêter. Mais comme parler de cela nous fait monter la rougeur au front vu qu'ils sont canadiens, le mieux pour nous est de ne pas en parler et tâcher d'oublier que leurs prêtres étaient catholiques. Demander à Dieu, braves habitants, qu'ils se convertissent, ils sont rendus bien loin, mais Dieu peut les ramener, car plusieurs n'ont pas su ce qu'ils faisaient.

Des Blasphèmes. Il est un péché que Dieu déteste souverainement à cause de la malice qu'il porte en lui : c'est le blasphème. Dieu qui est si bon pour vous, et vous lui crachez à la figure en lui lançant dédaigneusement son nom à la face. Jésus vous a rachetés de l'enfer, il a donné pour vous jusqu'à la dernière goutte de son sang, et vous le traitez d'une manière plus odieuse que vous feriez du plus vil animal. C'est à faire

**SPECIALITES**  
ACHATS  
VENTES et EXAMEN  
d'Or, d'Argent, de Platine et de Métaux  
Arpentages  
Souterrains.  
Explorations Générales  
et locations  
de  
MINES.

**J. B. ROULLIARD & CIE.**  
**Operations Minières et de Banque**

BUREAUX:  
DENVER, COLORADO  
317, Notre-Dame  
MONTREAL  
GRAND CENTRAL HOTEL  
Poste, Boite 2421.  
VIA-VERS LE SEMINAIRE ST-SULPICE  
POSTE, BOITE 1443

verser des larmes de sang, que d'entendre de pareilles imprécations! Ces pauvres jeunes gens des chantiers! Que de larmes ils ont fait verser à leur bonne mère! 10, 15, 20, 50 fois par jour, de milliers de bouches s'élevaient des milliers de blasphèmes. Dieu, Jésus, sa sainte mère, les sacrements, rien n'est respecté. Il faut que tout descende sous leurs pieds—et nos législateurs qui veulent rendre le peuple heureux, ne pensent seulement pas à faire plaisir à Dieu. Si c'est plus haut que les poteaux de télégraphe, nous disent-ils, je n'ai rien à y voir, comme si on pouvait rendre un peuple riche et prospère sans se mettre Dieu propice. Un châtiment imposé aux blasphémateurs est une taxe de moins sur le pauvre. Mes bons habitants, il faut que vous teniez à ce que de fortes lois soient faites pour arrêter les blasphémateurs qui, de tous les points du Canada, s'élèvent comme un nuage impur vers le trône de Dieu.—Demandez et vous obtiendrez. Vous êtes catholiques, montrez-le, bons habitants.

**Avis aux Entrepreneurs**

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées à un soumissionnaire requis à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, LE 8 SEPTEMBRE PROCHAIN INCLUSIVE, pour la construction d'une aile au PALAIS-DE-JUSTICE DE ST. HYACINTHE.

Les plans et devis descriptifs de l'ouvrage seront visibles à ce Bureau et à celui du Sheriff de St. Hyacinthe, tous les jours, entre 10 heures A. M. et 4 heures P. M.

Les soumissions devront être en double: PALAIS-DE-JUSTICE DE ST. HYACINTHE, SOUMISSION; elles devront contenir les noms de deux personnes solvables se portant cautions de l'exécution du marché.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
E. GAGNON,  
Secrétaire.

Département de l'Agriculture  
et des Travaux Publics,  
Québec, 21 Août 1877.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.  
E. G.  
4-70

MEDECINES.

PLUS DE  
**CHE VEUX GRIS**  
**RENOVATEUR PARISIEN**  
**DE LUBY**



**Article de Toilette indispensable pour la perpétuelle jeunesse des cheveux**

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; donne au cheveu un lustre et un parfum très-agréables; empêche et détruit les pellicules; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.

C'est moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

En vente chez tous les pharmaciens, en grandes bouteilles de 50 cts., ou six bouteilles pour \$2.50.

Entrepôt Général, à Montréal, chez  
**DEVINS & BOLTON,**  
Voisins du Palais-de-Justice, Montréal.

Et chez Lyman, Clare & Cie., Evans, Mercer & Cie., Kerry, Watson & Cie., K. Campbell & Cie., W. & D. Yulle, H. R. Gray, Picault & Cie. et B. E. McGale, Montréal.

EAU MINÉRALE NATURELLE  
**VICHY**

Source de l'Etat. — Applications en médecine: GRANDS-GRANDS. — Affections lymphatiques, maladies chroniques, engorgement de la rate, obstructions vésicales, calculs biliaires, etc. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

GRANDS-GRANDS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, albuminurie. HOPITAL. — Procureur comme l'Eau de St. Galmier. Administration de la Compagnie concessionnaire: PARIS, 22, boulevard Montmartre.

**EXIGER**  
le NOM de la SOURCE sur la capsule.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente des Eaux de Vichy en Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables eaux des Sources de Vichy à \$3.00 la douzaine.

**MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS!**

Le remède le plus efficace pour la destruction des Vers qui sont encore connus sont

**LES PASTILLES A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS**

Admises et recommandées par la Faculté Médicale comme spécifique pour tous les cas de vers intestinaux.

**CIRE BLANCHE, PARAFFINE, SPERMACI, HUILE D'OLIVE.**

Nous sommes prêts à remplir toutes commandes qui nous seront confiées au plus Bas Prix possible.

**DEVINS & BOLTON, PHARMACIENS EN GROS,**  
Voisins du Palais de Justice de Montréal.

**Lait de Magnésie, Liquide Concentré e Magnésie DE PHILLIPS.**

Cette Magnésie empêche la nourriture des enfants de devenir sure dans l'estomac. Elle est infallible dans les maladies de la vessie; elle règle l'action des intestins, et elle s'adapte particulièrement aux enfants comme un laxatif doux et aussi aux femmes enceintes. Dans les cas ordinaires de la goutte, et de la gravelle, Sir Humphrey Davy a prouvé incontestablement l'efficacité de la Magnésie. Cette solution forme des combinaisons solubles avec les sels d'acide Uric, par là, arrêtant leur tendance injurieuse, lorsque d'autres alcalis et même la Magnésie solide ont manqué leur effet. C'est un laxatif agréable, et dans les cas d'irritation de l'estomac par suite d'excès de manger et de boire, son action prompt et douce à déplacer l'acidité, lui permet de soulager et remettre en ordre cet organe dans très-peu de temps.

Prix: 50 cts. et \$1.00 la bouteille.

**DEVINS & BOLTON,**  
Pharmaciens,  
Agents pour le Canada,  
Montréal.

NOUVELLE ANNONCE.

Fabrication Mécanique Brevetée s. r. d. g.

Marque de Fabrique Déposée.

**PAPIER RIGOLLOT**

OU  
**Moutarde en Feuilles**

POUR  
**SYNAPISMES**

Adopté par les hôpitaux de Paris, par les ambulances et hôpitaux militaires, par la marine nationale française et par la marine royale anglaise.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DU HAYRE, 1868.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DE PARIS, 1872.

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE TRIESTE, 1871.

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1872.

DIPLOME D'HONNEUR A L'EXPOSITION MARITIME DE PARIS, 1875.

Sous le nom de *Moutarde en feuilles*, j'ai innové une forme nouvelle de sinapismes qui supprime tous les inconvénients attachés à l'emploi de la farine de moutarde en cataplasme.

Au lieu des opérations multiples, désagréables et dispendieuses que nécessite l'application d'un sinapisme par la méthode ordinaire, il suffit de mouiller une de ces feuilles en la plongeant dans l'eau ordinaire pendant une demi minute, et de l'appliquer ensuite sur la peau, pour obtenir le même effet qu'avec un cataplasme de moutarde. On évite ainsi de salir les linges, d'incommoder le malade et son entourage par l'odeur désagréable et la vapeur acre qui s'exhalent du cataplasme.

Voici, d'ailleurs, en quels termes les maîtres de la science caractérisent cette nouvelle forme de sinapisme. Je leur laisse la parole, ne voulant pas faire moi-même l'éloge de mon invention.

P. RIGOLLOT,  
Ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'École de Pharmacie,  
24, avenue Victoria, Paris.

Conservé à la poudre de Moutarde toutes ses propriétés, obtenu en peu d'instants, avec facilité, un «net» décoloré, avec la moindre quantité possible de médicaments, voilà les problèmes que M. Rigollet a résolus de la manière la plus heureuse; aussi, son Sinapisme en feuilles se trouve-t-il dans toutes les familles car la résolution rapide qu'on obtient ainsi est une indication d'urgence dont l'opportunité se rencontre dans bien des maladies, etc.

A. BOUCHARDA,  
Professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux.

REGNAULD,  
Professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux.

(Traité de Pharmacie Théorique et pratique de Boucharda, 2e édition, page 201.)

Sous le nom de *Moutarde en feuilles*, M. Rigollet a introduit dans la thérapeutique des sinapismes extrêmement actifs et très commodes, dont l'usage a été adopté dans les hôpitaux de Paris, etc.

**EAU du D<sup>r</sup> A. HOLTZ**

POUR LA  
**COLORATION DES CHEVEUX**

L'Eau du D<sup>r</sup> Holtz est une composition essentiellement végétale, dont l'usage est d'une innocuité parfaite. Grâce à cette propriété qui la rend sans rival, l'Eau du D<sup>r</sup> Holtz se présente jamais l'inconvénient d'imprimer aux cheveux ces teintes exagérées et de mauvais goût que donnent la plupart des autres préparations.

Guidé par ses connaissances spéciales et de sérieuses expériences chimiques, le D<sup>r</sup> Holtz est arrivé à la découverte des plantes les plus riches en suc tinctoriaux, balsamiques et curatifs; et c'est ainsi qu'il est parvenu à composer une eau qu'on peut appeler le régénérateur par excellence de la chevelure.

Dépôt Général à Paris: V<sup>e</sup> HOLTZ  
12, RUE PAPILLON, 12

**AUCUN TONIQUE**

ATTIENS pour toujours pas de blague—en faisant usage des célèbres Poudres du Dr. Goulard, pour les attaques d'épilepsie. Pour convaincre les patients de l'efficacité de ces Poudres, nous enverrons par la maille, POSTAGE PAYÉ, UNE BOITE DE CUIS POUDES POUR L'ESSAI. Comme le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait fait une étude spéciale sur ce sujet et comme nous nous sommes vus des milliers de guérisons opérées au moyen de ces Poudres, nous garantissons une guérison pour toujours dans chaque cas, ou nous nous engageons de rembourser l'argent. Toutes personnes qui souffrent de cette terrible maladie devraient s'en presser l'essai, car les Poudres ont été constatées l'efficacité. Prix, pour grande boîte, \$3.00 ou quatre boîtes pour \$10.00, expédiées par la maille à n'importe quelle pièce des Etats-Unis et du Canada, ou par express. Adresse: J. E. BURKE, à Québec.

**VIN DE QUININE**

DE  
**CAMPBELL,**

et aucune Médecine de nos jours  
a obtenu un Succès Semblable,  
agissant principalement sur cet organe le plus important du système que l'on appelle  
"L'ESTOMAC."

Ce remède est d'une valeur inappréciable dans les cas où la digestion est lente, l'appétit faible et irrégulier, ainsi que dans ceux de décoloration et quand le manque d'énergie vient de fait sentir. Des milliers de personnes peuvent attester que c'est sans contredit la meilleure  
Médecine Tonique du Siècle.

Evitez les contrefaçons et rappelez-vous que  
Vin de Quinine de Campbell  
est le seul qui soit original et réel.

En vente chez Gravel & Frères, coin des rues St. Laurent et St. Jacques.  
A. DELAU, agent, 225, à Montréal. — J. E. BURKE, à Québec.

**CONSUMPTION**

Positivement Guérie,

Toutes personnes souffrantes de cette maladie qui défont être guérie, devraient essayer les célèbres poudres pour la consommation du Dr. Kisanoff's.

Ces poudres sont la seule préparation qui guérissent la consommation et toutes les maladies de la gorge et des poumons. En effet, notre connaissance de l'efficacité de ce remède est tellement grande que nous nous engageons à en envoyer une boîte gratis à quiconque désirent en faire l'essai.

Nous ne désirons pas avoir votre argent avant que vous soyez parfaitement satisfait de leur efficacité. Si votre vie mérite d'être conservée, ne refusez pas d'essayer ces Poudres, car elles vous guériront certainement.

Prix, pour une grande boîte, \$3.00, envoyée par la maille dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada sur la réception du prix d'achat. Adresse: J. E. BURKE, à Québec.

Pour la Vente en gros:  
24, Avenue Victoria, 24, a Paris.

Pour la vente au détail: Dans toutes les Pharmacies.

AGENT POUR LE CANADA:  
**A. DELAU,**  
Montréal,  
223, Rue McGill

MEDECINES, ETC.



La **POUDRE DE LUGO** aujourd'hui connue sous le nom de **QUINQUINA** dont les propriétés fébrifuges furent découvertes par les missionnaires Jésuites du Pérou, posséde des vertus et qualités reconnues par plusieurs des principaux médecins de la Péninsule.

Sous le pontificat de Urbain VII, le cardinal de Lugo importa à Rome cette poudre merveilleuse qui donna des résultats plus consolants. — Depuis sa découverte et ses heureux résultats, cet article est en vogue dans tous les pays du monde.

Le R. P. Annot (Français) qui fut confesseur de Louis XIV, pendant plusieurs années, obtint la guérison de ce monarque. Aussitôt elle fut répandue par toute la France et arriva à la suite de plusieurs personnes atteintes des fièvres et autres maladies. D'autres pères de la Compagnie de Jésus l'introduisirent en Chine où il guérit l'empereur Kang Hi, ce qui contribua à assurer aux missionnaires Jésuites la protection du grand prince.

Ainsi, après ces quelques lignes, preuves de tant de guérisons et d'approbation, on ne peut douter de l'efficacité du

**Vin de Quinine de Campbell.**

En faisant usage de ce "TONIQUE CORDIAL" les personnes malades ou malheureuses, deviennent, comme il est prouvé chaque jour, forte en bonne santé et heureuses.

Pour une piastre on peut se procurer une bouteille de ce merveilleux remède chez M. KENNETH CAMPBELL & Cie, Medical Hall, chez M. E. Mathieu, 114, rue St. Jacques, 88 rue Notre-Dame, ou chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de Montréal et des villes de la Péninsule.

19 Février 1876.

na—21

**EAU du D<sup>r</sup> A. HOLTZ**

POUR LA  
**COLORATION DES CHEVEUX**

L'Eau du D<sup>r</sup> Holtz est une composition essentiellement végétale, dont l'usage est d'une innocuité parfaite. Grâce à cette propriété qui la rend sans rival, l'Eau du D<sup>r</sup> Holtz se présente jamais l'inconvénient d'imprimer aux cheveux ces teintes exagérées et de mauvais goût que donnent la plupart des autres préparations.

Guidé par ses connaissances spéciales et de sérieuses expériences chimiques, le D<sup>r</sup> Holtz est arrivé à la découverte des plantes les plus riches en suc tinctoriaux, balsamiques et curatifs; et c'est ainsi qu'il est parvenu à composer une eau qu'on peut appeler le régénérateur par excellence de la chevelure.

Dépôt Général à Paris: V<sup>e</sup> HOLTZ  
12, RUE PAPILLON, 12

**Navigation.**—La navigation étant devenue dangereuse dans le chenal, au dessous du pont Victoria, depuis les eaux basses, la commission du havre a fait placer des bouées dans cette partie du fleuve.

**Habeas corpus.**—M. Sarasin a fait hier la demande d'un bref d'habeas corpus en faveur d'Azarie Dulude qui fut condamné par le magistrat de Longueuil à \$10 d'amende, \$3 de frais et 45 jours d'emprisonnement, outre le désagrément de rester en prison tant qu'il ne paiera pas son amende, pour vagabondage, et ce en vertu de l'acte de vagabondage, §2 et 33 Victoria, chap. 28. M. Sarasin déclara que le magistrat avait outrepassé son pouvoir. M. St. Pierre représentant de la Couronne, admit que le juge-encheff avait décidé dernièrement que l'on ne pouvait imposer en même temps une amende et un emprisonnement illimité. Son Honneur ordonna l'émanation immédiate du bref.

**MONTRE PERDUE**

Durant la soirée de lundi dernier, depuis le dépôt de la Gare Bonaventure au No. 275 rue Amherst, une montre en Argent Allemand, à remontoir monté avec chaîne en argent, ont été perdues.

Celui qui la rapportera à M. F. CHARTRAND, No. 275, rue Amherst, sera généreusement récompensé.

No. 1017

**PROVINCE DE QUÉBEC.**

**CHAMBRE DU PARLEMENT.**

**Bills Privés.**

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la législature de la Province de Québec, pour solliciter la sanction de Bills Privés ou LOIS, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les régies du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, respectivement (lesquelles régies sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec.") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS, (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son Bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Con. Lég.  
G. M. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.  
Québec, 14 Août 1877.

**BUREAU DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES Catholiques-Romains**

DE LA CITE DE MONTREAL

La réouverture des classes, dans les écoles suivantes sous le contrôle des Commissaires d'Écoles Catholiques-Romains de la Cité de Montréal, aura lieu LUNDI, le 3 Septembre prochain:

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL,  
ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL,  
ÉCOLE PRIMAIRE DU PLATEAU.

Avenue du Plateau, 1077, Ste. Catherine.

ACADEMIE ST. MARIE, —184, Rue Craig.  
ACADEMIE ST. VINCENT, —140, Rue Fullum.  
ACADEMIE ST. PATRICE, —73, Rue du Grand-Tronc.  
ACADEMIE ST. ANTOINE, —253, Rue Guy.  
ACADEMIE ST. DENIS, —23, Rue Roy.

Voici le Sommaire de la Huitième Livraison, Août 1877, de la "Revue Canadienne":

I. La Botanique en 1876, P. Billiac, S. J. — II. La Chambre des Communés, Revue Britannique. — III. Le Christianisme dans l'Histoire, P. X. Demers. — IV. L'Église et l'État, P. Liberator, S. J. — V. La Grande-Chambre, l'Œte du Monier. — VI. Le Pays des Fourrures, Jules Verne. — VII. Chronique Parisienne, Th. B. — VIII. Chronique du Mois, P. H.

**CANADA: COUR SUPERIEURE.**

Province de Québec, District de Montréal, No. 1011.

**MALVINA D'ARCHE,** de la Municipalité d' Hochelaga, dans le dit District, épouse de Dion-Dominique Plante, menuisier, du même lieu, demandent autorisation à enter en justice, aux fins des présentes, et

**DIÉDONNE PLANTE,** menuisier, du même lieu, demandeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le dix-neuf courant (1877).  
Montréal, 19 Juillet 1877.

CH. CHIFFRÉ, THIBAUT,  
Avocat de la Demanderesse,  
31 Juillet 1877.

**CANADA: COUR SUPERIEURE.**

Province de Québec, District de Montréal, Acte concernant la faillite de mil huit cent soixante-neuf (1869).

Dans l'affaire de WILLIAM T. HIGGINSON, de la Paroisse de Rigaud, District de Montréal, propriétaire de moulines, et commerçant.

Lundi, le troisième jour de septembre prochain, le soussigné demandera à la dite Cour, sa décharge en vertu du dit acte.

WILLIAM T. HIGGINSON,  
par D. AUGÉ,  
Son procureur ad litem.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

CAPITAL, 1,000,000
BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA
Président, L'Hon. JAMES SKEAD, | Secrétaire, JAMES BLACKBURN,



DIRECTEURS A MONTREAL: JOHN S. HALL, Ecr. Maire, Rivière St. Pierre... A. PROUDFOOT, M.D., Occuliste, etc.

Cette Compagnie assure pas de Risques plus hautes que les Propriétés de la Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Églises, les Couvents et les Maisons de semblable nature. Aussi leur contenu.

On ne donne pas d'assurance contre les Risques des Manufactures ou Etablissements de Commerce, évitant ainsi les pertes produites par des incendies désastreux, et auxquelles sont sujettes beaucoup de Compagnies.

Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées trouveront un grand avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce que ses taux et les conditions de ses Polices sont bien plus libérales que ceux des Compagnies faisant des affaires générales.

Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et non en Stock ou Débitures qui pourraient être d'une valeur douteuse.

Les taux de Primes et toutes Informations requises seront données en s'adressant à

G. H. PATTERSON, Agent-General, 97, RUE S. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 15 Mai. aa-44

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

180, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Capital, - - - - \$1,000,000.

Elle Assure les Fermes et les Résidences Privées.

AVANTAGES OFFERTS:

La Compagnie est limitée par sa Charte d'Assurance rien de plus bas que les Résidences et les Propriétés des Cultivateurs. Elle assure les pertes causées par la foudre, que l'incendie s'en suive ou non. Elle assure les bestiaux contre la mort par la foudre, soit dans les étables ou sur les dépendances de l'assuré.

C'est une institution purement canadienne; ses affaires sont bornées à la Possession du Canada, et elle est sous l'Administration d'hommes qui depuis de longues années se sont consacrés à cette branche importante d'assurance et connaissent parfaitement les besoins de la classe agricole.

OFFICERS: Wm. Angus, Président. A. Desjardins, M. P., Vice-Président. Edward Goff, Dir. Gérant et Sec. J. H. Smith, Inspecteur en-Chief.

Les personnes désirant s'assurer à cette Compagnie devront éviter avec soin de confier leurs affaires à des agents des Compagnies rivales, qui prétendent que la Compagnie qu'ils représentent, est la même que la nôtre. Nous vous engageons à dire que souvent le public a été victime de cette manœuvre déshonnée.



21 Juillet 1876. aa-30

COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE

(INCORPORÉE PAR ACTE SPECIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRÉSIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M.P.P.

1ER VICE-PRÉSIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.

2ND VICE-PRÉSIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.

SECRETAIRES—HENRY LEE, Ecr.

INSPECTEUR EN-CHIEF—CHS. D. HANSON, Ecr.

SOLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS:

ALEX. OGILVIE, Ecr., M. P. P. WILLIAM ANGUS, Ecr. EDWARD H. GOFF, Ecr. DAVID SINCLAIR, Ecr. JOHN McGAUVRAN, Ecr., M. P. P. ALPHONSE DESJARDINS, Ecr., M. P.

THOMAS FOSTER, Ecr., (Echevin). E. H. TRUDEL, Ecr., M. D. ALEX. SHANNON, Ecr. THOMAS R. WOOD, (de la Compagnie d'Assurance Etna, Toronto). ALEX. CHAWFORD, Ecr., Windsor, Ont. PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BANQUIERS:

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA

PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but d'occuper des affaires d'assurance. Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un but patriotique en créant des Institutions Locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si nécessaires à son développement.

EDWARD H. GOFF, Administrateur pro-tem.

ORNEMENTS D'ÉGLISES—LOTÉRIE, ETC.



Grande Loterie du Sacré-Cœur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P. R. A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Secrétaire, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, Ecr., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTÉRIE.

Table listing lottery prizes: Bourse en or de \$10,000.00, 1 do do 2,000.00, 1 do do 1,000.00, 5 do do 500.00, 25 do do 100.00, 500 lots à bâtir, valeur moyenne 500.00, 50 chausures, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or 24.00, 20 ciboires, do do 20.00, 42 calices, do do 18.00, 8 encensoirs, do do 6.00, 12 ostensoirs, do do 32.00, 12 paires de burettes, do do 6.00, 20 garnitures d'autel, do do 30.00, 200 objets, do do 3.00, 1000 do do 2.00, 2000 do do 1.00, 1 bétailier, do do 4.00. Total: \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Evêque, du Vicaire Provincial, des frères des Ecoles Chrétiennes, et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Le jour du tirage est fixé au quinze Août 1877. Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau, de Direction et de F. X. Cochué, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront punis.

Prix du Billet: \$1.00. Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant: F. X. COCHUÉ, No. 256 rue Notre-Dame, Montréal. 28 Juin 1876.

MAISON NOTRE-DAME.

MM. E. MATHIEU & FRÈRE

Ayant fait l'acquisition du Fonds de Ranqueton d'Épicerie de M. VICTOR TRUDEL, ont transporté leur établissement au magasin occupé par ce dernier.

No. 77, Rue Notre-Dame, Porte voisine du Dr. Picault, presque vis-à-vis leur ancien magasin.

Ont toujours en main un assortiment de choix et varié d'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, etc., de première qualité, vendu à prix réduits. VIN DE MESSE importé spécialement pour le clergé avec la bienveillante autorisation de Sa Grandeur Mgr. de Montréal. 15 Mai 1877.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS, PARIS

Crédit Littéraire et Musical

POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de

Littérature, Droit, Sciences, Beaux-Arts, etc.

ainsi que les PUBLICATIONS MUSICALES des principaux éditeurs de Paris

Mode de crédit pour tous les ouvrages des catalogues Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable en piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. S'adresser à

M. E. DANSEREAU, 17, Cote St. Lambert, MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada. VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS. 27 Juin 1877.

A VENDRE!

IMPRIMEURS et RELEURS

MAGNIFIQUE MACHINE A COUPER LE PAPIER

De la célèbre Manufacture de Hoe. Cette Machine, qui a coûté \$80.00, est en parfait ordre, et n'est vendue que pour faire place à une machine marchant à la vapeur.

LIGNE DIRECTE BOSTON ET MONTREAL.

Routé la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'ETE, COMMENCANT LE 29 MAI 1876.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9.05 hrs. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 9.45 hrs. p.m. pour Waterloo de Montréal à 2.45 hrs. p.m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 3.00 hrs. p.m. pour Boston via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; aussi pour New York via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 7.15 hrs. a.m. et à New-York à 7.00 hrs. p.m., et via Springfield à 12.30 p.m.

TRAINS POUR LE NORD ET L'OUEST

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 hrs. a.m. de Troy, à 8.30 hrs. a.m., arrivant à Montréal à 9.20 hrs. p.m.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 6 hrs. p.m. via Lowell et New-York à 3 heures p.m., via Springfield et via Troy, à 4.00 p.m., arrivant à Montréal à 8.45 hrs. a.m.

Les chars dorlors Pullman sont attachés au train express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars dorlors de Wagner entre St. Albans et New York via Troy.

Des chars salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston. Pour les billes et conditions de Billets, s'adresser au Bureau du Central Vermont, 170, Rue St. Jacques. J. W. HOBART, Surint. Genl. 7 Mai 1876.

A VENDRE CE BUREAU: BLANCS de LICENCES

Blancs de Licence pour Auberge Blancs de Licence pour Epicer LA CAMPAGNE

FERRONNERIES

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

E. BELIVEAU IMPORTATEUR DE FERRONNERIES

ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

193 et 195 Rue St. Paul MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet D'HUILE, TEREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, VITRES, ETC. ETC.

Poeles de toutes sortes

POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles dont les noms suivent et jouissant à justes titres, de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une améioration déditive sur ceux qui ont été vendus l'an dernier.

L'ORIENTAL, de LE PROTECTOR GLOBE STOVE LE MAMMOTH HEATHER, LE PRINCE ROYAL, sans aucun doute le meilleur poêle à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché, LE NEW ERA, Poêle à Charbon à bon marché, L'EXCELSIOR, LE PRINCE OF WALES, Poêle double, et un assortiment considérable de Poeles de Cuisine et de Poeles sœurs, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

DE LA MEILLEURE QUALITE, d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux.

Les ordres pour fournitures ou pour réparations des toilettes seront promptement exécutés, à des PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS

Les ordres pourront être envoyés à son magasin, No. 193 et 195 RUE ST. PAUL MONTREAL. 1er Novembre, 1876. aa-1er

POELES! FERRONNERIES!! FERBLANTERIES!!! CORNICHEES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER MARCHAND DE FERRONNERIES

ET FABRICANT DE FERBLANTERIES EN GROS ET EN DETAIL

No 254 RUE CRAIG ENSEIGNE DU CADENAS D'OR MONTREAL

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poeles de Cuisine et de passage, au nombre desquels se trouve le meilleur Poêle à Charbon de Passage, dit:

AMERICAN BASE BURNER

Manufacture par Turnbull & Cie. C'est le plus parfait que l'on connaisse. M. L. J. A. S. a toujours l'intention d'avoir un grand assortiment de Corniches et de passage, au nombre desquels se trouve le meilleur Poêle à Charbon de Passage, dit:

On ne peut la voir fonctionner à ce bureau, où elle est en vente.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de POELES, FERRONNERIES, FERBLANTERIES, COUILLERIES, COUCHETTES EN FER, etc., etc., etc. Rendez-Vous à L. J. A. SURVEYER, No. 254 Rue Craig MONTREAL. 1er Novembre, 1876. aa-1

NARCISSÉ BEAUDRY HORLOGER

ORFÈVRE ET BIJOUTIER 44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements les plus sincères à ceux qu'il a bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchâssés, témoigne hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés de pierres précieuses en usage pour les bijoux, sont dans ses vitrines et les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des prix défiant toute compétition.

Au nombre de ses spécialités, M. Beaudry entreprend la réparation des ornements d'Église, et il invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement. Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Tout article sortant de son atelier est garanti.

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur"

ETABLISSEMENT D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal: Canada \$3.00 par année Etats-Unis (Payable d'avance) \$3.50 " (Payable d'avance)

Par numéro, 3 centimes. L'abonnement sera de six mois ou d'un an. L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de poste sont de cinq centimes par trois mois en Canada, et aux États-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir. Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire.

Un tarif libéral est accordé pour des annonces à long terme. Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes. Les manuscrits non insérés sont détruits.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR"

22, Rue St. Gabriel, Montréal, On exécute à ce bureau les impressions de tous les livres en Français et en Anglais, tels que

FLACARDS, FACTUMS, LIVRES, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, etc., etc.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT. Les Lettres Funéraires reçoivent toute la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

Liste des Blancs

Vendus à ce Bureau. AVOCATS: Saisie-Gagerie Déclaration sur Compte, C.C. Déclaration sur Compte, C.S. Jugement de Distribution Inscription au Mérite Comparation Brefs de Certiorari Conseil à l'Enquête Demande de Plaider Saisie-Arrêt sur Jugement Saisie-Arrêt avant Jugement Opposition afin de Distraindre Affidavit pour Jugement Subpœna, C.C. Subpœna, C.S. Lettres d'Avocats Dossiers—Réponses à Articulations de Faits

Saisie Revendication Opposition afin de Conserver Déclaration Hypothécaire Inventaire de Production Contestation d'Opposition Motion pour Règle Nisi. HUISSIERS.

Saisie-Exécution, française Saisie-Exécution, anglaise Saisie-Gagerie, française Saisie-Gagerie, anglaise Blanc d'Annonce, française Blanc d'Annonce, anglaise Avis de Vente, français Avis de vente, anglais Saisie au Sheriff, (Meubles) Acte de Faillite, français Acte de Faillite, anglais Procès-Verbaux de attachement Saisie au Sheriff, (Immobilier), NOTAIRES.

Baux, petite forme Baux, grande forme, français Baux, grande forme, anglais Blancs de Billets Procès pour Billets Baux Privés, français Transport Cession Contrats de Vente. AUBERGES.

Licence pour Auberge, française Licence pour Auberge, anglaise Licence pour Epicerie, française Licence pour Epicerie, anglaise. MUNICIPALITÉS.

Rôle de Perception Feuilles de Livre de Renvoi. Ces Blancs sont imprimés sur bon papier, et ne laissent rien à désirer sous le rapport de la forme.

REMARQUES Les répondants sont priés de n'écire que pour s'adresser au public des choses intéressantes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispensés de faire connaître leur nom, au moins aux rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus. Les journaux qui seront échangés, ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du Journal, devront être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE OULMET, bureau du "Franc-Parleur", No. 22 Rue St. Gabriel, Montréal.

Toute personne qui nous fournira cinq abonnements, aura droit à la réception gratis du Franc-Parleur, pendant un an.

LE FRANCO-PARLEUR

22, Rue St. Gabriel, Montréal.